

CAP EBÉNISTE

Le titulaire du CAP Ébéniste fabrique et répare le mobilier selon un mode artisanal, à la pièce ou en ordre limité. A partir de plans et d'instructions qui lui ont été donnés, il exécute un ensemble ou une partie de mobilier :

- il installe et règle ses outils ;

- il conduit les opérations d'usinage, de montage et de finition : réalise un frisage simple, incruste un filet rectiligne, entaille et pose une quincaillerie, rectifie une surface courbe, réalise des queues d'aronde, une finition au racloir, un ponçage, applique un produit courant de finition (cire, vernis) ;

- il vérifie la conformité des matériaux, des produits et des outillages : contrôle en cours et en fin d'opération ;

- il assure la maintenance de premier niveau des matériels et des postes de travail : intervient périodiquement et préventivement sur le matériel, transmet les informations sur les éventuels dysfonctionnements, contrôle l'état de coupe des outils et respecte les règles de prévention et de sécurité

Source : Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

INFORMATIONS CLÉS :

Durée de la formation : 2 ans

Accessible après : 3ème

Nature du diplôme : Diplôme d'Etat

LES DÉBOUCHÉS

la formation CAP Ébéniste vous permet de postuler à des postes comme Ebéniste, Finisseur/euse vernisseur/euse

Vous pouvez poursuivre vos études vers des formations comme BMA Ébéniste, CAP Arts du bois option marqueteur, CAP Arts du bois option sculpteur ornementaliste, CAP Arts du bois option tourneur

LES ÉTABLISSEMENTS

94 établissements sur toute la France

60 établissements en formation initiale

33 établissements en formation continue

27 établissements en formation apprentissage

13 établissements en formation professionnalisation



metiers-foret-bois.org
s'orienter, se former, s'épanouir

© www.metiers-foret-bois.org